

Nombre de Conseillers en  
exercice : 34  
Nombre de présents : 31  
Nombre de votants : 33

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**SÉANCE DU MERCREDI 24 MARS 2021**

Le Conseil Communautaire s'est réuni le mercredi 24 mars 2021 à 18 heures 30, par visioconférence, sous la Présidence de M. Sébastien KARCHER

Étaient présents ou représentés :

ARCES DILO	Madame	BAKOUR	Annie
ARCES DILO	Madame	PISSIER	Véronique
BAGNEAUX	Monsieur	GEORGES	William
BŒURS EN OTHE	Madame	GIVAUDIN	Françoise
CERILLY	Madame	VALLÉE	Edith
CERISIERS	Monsieur	HARPER	Patrick
CERISIERS	Monsieur	LOUVET	Dominique
<del>CERISIERS</del>	<del>Madame</del>	<del>ÉTOIRE</del>	<del>Absente</del>
CERISIERS	Monsieur	LANDUREAU	Philippe
COULOURS	Madame	VAILLANT	Christine
COURGENAY	Monsieur	PAGNIER	Daniel
COURGENAY	Monsieur	LANGILLIER	Gérard
FLACY	Madame	PIERRE	Claudine
FOISSY/VANNE	Madame	SAINCIERGE DURAND	Jeanne
FOURNAUDIN	Monsieur	VIOLETTE	Christophe
LA POSTOLLE	Monsieur	LAPOTRE	Daniel
LAILLY	Madame	CROSIER	Christiane

LES CLÉRIMOIS	Madame	POULIN	Isabelle
LES SIÈGES	Monsieur	BARBIRATI	Antoine
MOLINONS	Monsieur	BEZINE	Yves
PONT / VANNE	Madame	PICON	Valérie
St MAURICE AR HOMMES	Monsieur	FAGEGALTIER	Francis
VALLÉES DE LA VANNE	Monsieur	LAMARRE	Guy
VALLÉES DE LA VANNE	Madame	BERTHELIN	Laetitia
VALLÉES DE LA VANNE	Madame	THÉROUÉ	Magalie
VALLÉES DE LA VANNE	Monsieur	MAUDET	Luc
VAUDEURS	Monsieur	MILOT	André
VAUDEURS	Monsieur	HERLAUT	Pouvoir à M MILOT
VAUMORT	Madame	ROCHÉ	Marie-José
VILLECHÉTIVE	Madame	VIÉ	Nicole
VILLENEUVE L'ARCH	Monsieur	KARCHER	Sébastien
VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE	Madame	DE CLERCQ	Pouvoir à M. KARCHER
VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE	Madame	LOISON	Elisabeth
VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE	Monsieur	PUTHOIS	Alain

Formant la majorité des membres en exercice. Secrétaire de séance : M. Daniel PAGNIER

**❖ Vote du Budget Primitif du SPANC et du montant de la Redevance, Délibération 23-2021, Nomenclature 7.1 Décision Budgétaire**

Le Président présente ensuite en détails la proposition de Budget primitif (annexe 3) pour le service Assainissement Non Collectif. Ce budget porte les sommes nécessaires aux prestations de contrôle et aux salaires des agents mis à disposition par la CCVPO. Comme indiqué au vote du budget en 2020, il est proposé de majorer le taux des redevances car le solde de subvention de l'Agence de l'eau ne permettra plus de maintenir l'équilibre budgétaire, les dépenses réelles sont supérieures aux recettes. La commission finances propose de porter la redevance à 15% du prix réel des prestations (au lieu de 10% actuellement, sans augmentation depuis 2018)

Après la présentation faite par le Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Décide de porter le montant de la redevance à 15% du prix réel hors taxes des prestations à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021,
- adopte, le Budget Primitif 2021 du SPANC avec reprise anticipée des résultats qui s'équilibre comme suit :
  - Section investissement : sans objet
  - Section de fonctionnement : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 72 237 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an tels que ci-dessus et ont signé tous les membres présents.

Le Président  
Sébastien KARCHER



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-Préfecture le 25 Mars 2021  
et publication ou notification le 25 mars 2021

Préfecture de l'Yonne  
Date de réception de l'AR: 28/03/2021  
0899-2489900664-20210330-18F\_2021\_23-BE